

Conditions générales de vente et de participation

Les inscriptions aux Rencontres client organisées par le GECO Food Service sont soumises aux présentes conditions générales. Une inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant à ces conditions.

INSCRIPTION : Toute inscription à une Rencontre client doit être faite par écrit à l'aide du bulletin d'inscription en ligne dûment complété, un bulletin par personne. Après enregistrement de l'inscription à une Rencontre client, une confirmation d'inscription sera envoyée.

TARIFS : Les prix des Rencontres client sont indiqués sur chaque bulletin d'inscription en € HT et TTC (TVA de 20% applicable).

PAIEMENT : Nos factures sont payables comptant et sans escompte, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celles-ci, par virement ou chèque à l'ordre du GECO Food Service.

Au plus tard une semaine avant le début de la Rencontre client, une convocation précisant la date, le lieu et les horaires de la Rencontre client, est adressée par mail aux inscrits.

ANNULATION ET ABANDON : Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du participant ou du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit au GECO Food Service.

- Toute annulation d'inscription intervenant moins de 30 jours avant la Rencontre client fera l'objet d'une facturation de 50% du montant de la Rencontre client pour frais engagés.
- Toute annulation d'inscription intervenant moins de 15 jours avant la Rencontre client entraînera la facturation complète des frais d'inscription à l'entreprise.

Toutefois, lorsqu'un participant ne peut réellement pas assister à la Rencontre client à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés au plus vite au GECO Food Service.

Le GECO Food Service se réserve le droit d'annuler ou de reporter les Rencontres client dont l'effectif serait insuffisant ou en cas de circonstances indépendantes de sa volonté au moins une semaine à l'avance. Dans ce cas, le GECO Food Service s'engage à prévenir au moins une semaine à l'avance (sauf cas extraordinaire induisant un délai plus court) chaque inscrit, par écrit, et à proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la Rencontre client concernée.



124 Boulevard de Magenta 75010 PARIS

Tél. : 01 53 01 93 10

E-mail : geco@gecofoodservice.com

Site Internet : www.gecofoodservice.com